

Anthropologie de l'art : réception et appropriation des œuvres

Brigitte Derlon, Cosmina Ghebaour et Monique Jeudy-Ballini



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21899>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 380-382

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Brigitte Derlon, Cosmina Ghebaour et Monique Jeudy-Ballini, « Anthropologie de l'art : réception et appropriation des œuvres », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21899>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Anthropologie de l'art : réception et appropriation des œuvres

Brigitte Derlon, Cosmina Ghebur et Monique Jeudy-Ballini

Brigitte Derlon, *directrice d'études*

Monique Jeudy-Ballini, *directrice de recherche au CNRS*

Art, anthropologie et « appropriations culturelles »

- 1 QUAND il est d'ascendance européenne, un peintre qui s'inspire d'un motif graphique maori, un cinéaste qui relate un épisode de la vie des Amérindiens, un musicien qui joue du blues ou un romancier qui choisit des personnages africains peut voir contestée sa légitimité à puiser librement dans l'histoire et le répertoire d'une culture autre que la sienne. Pour ceux qui s'estiment spoliés ou critiquent les pratiques de ces artistes, celles-ci relèvent des « appropriations culturelles ». Consacrée par la littérature académique anglo-saxonne, cette expression s'emploie à chaque fois que se trouve mise en cause la détention ou l'usage, par des Occidentaux, de biens matériels et immatériels issus des peuples autochtones ou des pays anciennement colonisés (territoires, artefacts, restes humains, brevets sur des principes actifs d'origine biologique, savoirs autochtones...), Autrement dit, des pratiques artistiques *a priori* anodines, et qui passeraient dans d'autres contextes pour le simple résultat des échanges culturels mondialisés, voire pour des effets de citation et de référence courants dans le monde de l'art, sont ici considérées comme des formes d'exploitation néocoloniale au même titre que le pillage des ressources biologiques des pays du Sud, et ce malgré le caractère incomparable de leur impact économique sur ces pays.
- 2 Dans un premier temps, nous avons montré comment et pourquoi le monopole d'expressions artistiques avait pu être pensé comme essentiel au maintien de l'identité culturelle, à l'instar de l'intégrité du territoire, du libre accès à ses ressources ou de la possession d'un patrimoine matériel. Pour ce faire, nous sommes revenues, d'une part, sur les textes produits par les mouvements de revendication des « peuples

autochtones » et les organismes internationaux œuvrant en faveur de leur protection et, d'autre part, sur les nombreux travaux académiques relatifs aux « appropriations culturelles » qui reprennent souvent les catégorisations des premiers.

- 3 Après avoir identifié l'éventail des cas génériques relevant des « appropriations culturelles » dans le domaine artistique et des problèmes spécifiques posés par chacun d'eux, nous avons analysé certaines des controverses les plus significatives en la matière en mettant l'accent sur les retournements d'arguments et les conflits de registres de valeurs. Nous avons accordé une attention particulière aux conceptions de la culture véhiculées par les différents protagonistes de ces controverses, à leur vision du monde et des différences culturelles, à leur façon d'envisager la liberté d'expression, à leur mobilisation des principes éthiques, au poids des références historiques et politiques dans leurs prises de position, aux enjeux économiques reconnus à la protection du patrimoine autochtone, ainsi qu'aux arguments relatifs à la propriété artistique et littéraire.
- 4 Concernant cette dernière question, nous avons examiné les revendications des peuples autochtones qui, face à des lois nationales jugées inadéquates pour assurer la protection voulue de leurs arts, demandent la reconnaissance d'une forme de propriété intellectuelle collective, l'existence de droits perpétuels sur les œuvres, ainsi que la protection des idées et pas seulement de leur expression formelle.
- 5 Le séminaire s'est ouvert et conclu par des exemples puisés dans l'actualité française ou européenne qui, tout en présentant de nombreux traits communs avec les phénomènes qualifiés d'« appropriations culturelles », ont cependant échappé à cette désignation faute de contestation ou d'inscription des polémiques sur la toile de fond de rapports politiques de types coloniaux. Utilisés comme contrepoints, ils ont permis d'amorcer la réflexion, qui sera au cœur du séminaire de l'an prochain, sur la façon dont se construit la légitimité ou l'illégitimité de certaines pratiques artistiques fondées sur l'appropriation.

Publications

- Avec Monique Jeudy-Ballini, « L'ailleurs à domicile. La collection d'art primitif », dans *Les territoires de la collection*, sous la dir. d'Odile Vincent, Paris, Creaphis, 2011, p. 87-100.
- Avec Monique Jeudy-Ballini, « L'authenticité rêvée des collectionneurs d'art primitif », *Les Cahiers du musée des confluences*, vol. 8, *L'authenticité*, 2011, p. 87-94, disponible en ligne : www.museedesconfluences.fr.

Brigitte Derlon, *directrice d'études*
Cosmina Ghebur, *docteure*

Ethnologie comparée de la réception de l'art

- 6 CONSACRÉ à l'approche ethnographique de la réception de l'art et fondé sur des études de cas, le séminaire s'est donné pour objectif de mettre en regard des formes de réception contrastées en s'interrogeant sur les méthodes d'investigation et d'interprétation mobilisées par le chercheur.

- 7 Après une présentation générale du champ des études sur la réception de l'art, nous avons traité de nos enquêtes respectives portant, pour l'une, sur les collectionneurs d'art et, pour l'autre, sur les « non-publics » des expositions conçues en extérieur. Les premiers fréquentent régulièrement musées et galeries, amassent eux-mêmes des œuvres et tiennent à leur propos des discours passionnés. Les seconds – selon l'acception ici retenue – sont ceux qui ne se déplacent pas pour voir des expositions pourtant programmées hors les murs dans le but de mettre l'art à la portée de tous, ainsi que ceux qui, passant devant les œuvres installées dans l'espace urbain, ne les identifient pas comme telles ou ne se considèrent pas comme des visiteurs.
- 8 Sur le plan des méthodes d'investigation, nous avons confronté les techniques d'enquête privilégiées par chacune de nous (observation participante ou non, entretien, prise de vues...), en explicitant nos choix et en pointant leurs effets sur les données collectées. Qu'elles soient verbales (lapses, métaphores, hésitations, par exemple) ou comportementales (expressions faciales, attitudes corporelles), les manifestations de la réaction face aux œuvres, souvent fugaces et indirectes, sont parfois difficiles à percevoir, à comprendre et à enregistrer. À partir de situations extraites de nos terrains respectifs, nous avons donné des exemples d'astuces et d'erreurs à éviter.
- 9 En ce qui concerne l'analyse des données, nous avons focalisé notre attention sur les problèmes que pose l'interprétation de l'amour de l'art, de son rejet ou de l'indifférence à son égard. La discussion a surtout porté sur le poids à accorder aux mécanismes de la légitimité culturelle. Dans le cas des « non-publics », elle a aussi porté sur le rôle de certaines politiques culturelles qui, visant à réduire la distance aux œuvres, ne cessent en fait de la creuser par des choix de programmation inadaptés au public visé.
- 10 Le séminaire a fait une large part à la présentation de leurs travaux en cours par des étudiants avancés. Samuel Coavoux a exposé les premiers résultats de sa recherche doctorale sur la réception de *La fuite en Égypte* de Nicolas Poussin ; Axel Boursier s'est centré sur Milan Kundera et sa quête de la réception idéale ; Alice Christophe a traité de l'anticipation de la réception française d'une exposition créée en Nouvelle-Zélande dans le cadre de sa transposition pour le musée du quai Branly.

INDEX

Thèmes : Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie